

<https://www.ricochets.cc/Linky-premier-mort.html>



Linky : premier mort

- Les Articles -



Date de mise en ligne : lundi 12 mars 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Mercredi 7 mars 2018, à Laxou (54), le compteur Linky a assurément fait son premier mort, lequel risque hélas de ne pas rester un cas unique si un coup d'arrêt urgent n'est pas mis au programme d'installation des compteurs communicants.

En effet, comme il est rapporté par l'Est Républicain, « le locataire occupait seul son logement qui, après le drame, était totalement sinistré. Le compteur électrique fondu témoignait d'un important dégagement de chaleur ».

Or, comme on peut le constater sur le propre site d'Enedis consacré aux compteurs Linky, ces derniers ont été entièrement déployés à Laxou. C'est donc assurément un compteur Linky qui a causé l'incendie mortel de ce mercredi.

Ce n'est hélas pas une surprise puisque depuis des mois, et malgré le déni de réalité de l'industriel Enedis et des autorités, nous ne cessons d'avertir que, parmi les nombreux désagréments causés par les compteurs Linky, les incendies de plus en plus nombreux mettent incontestablement en danger la vie des habitants.

Le 20 février, comme rapporté par France Bleu, un habitant de Châteauneuf-les-Martigues a frôlé le pire : « J'ai ouvert le coffret et j'ai vu le boîtier vert, le nouveau compteur Linky qui était en train de cramer (...) Tout le rez-de-chaussée a quasiment brûlé (...) on a tout perdu. »

Et il ajoute des informations qui confirment ce que nous dénonçons depuis des mois : « L'installateur du compteur m'avait expliqué qu'il avait été formé rapidement et qu'il obtenait une prime à la fin du mois s'il installait 10 compteurs par jour, donc il travaille vite et cela ne va pas avec bien ».

Le 28 janvier, un compteur Linky a pris feu à Saint-Mathieu (87), comme relaté par France bleu.

Fin janvier encore, ainsi que l'explique L'Union, c'est tout un immeuble qui est mis en danger par des incendies de compteurs Linky.

Le 27 novembre, un impressionnant incendie a été causé à Louveciennes (Yvelines) par un compteur Linky qui, heureusement, était situé à l'extérieur du logement.

Le 24 novembre, ainsi que rapporté par La dépêche, ce sont deux Linky qui ont pris feu dans une résidence de Toulouse.

Début novembre, comme expliqué par Le Parisien, une famille a frôlé le drame et, malgré les dénégations d'Enedis, la responsabilité du Linky est avérée : « Ma femme et notre fils de 4 ans dormaient (...) j'ai entendu des détonations provenant du garage. (...) Des flashes lumineux sortaient du compteur. J'ai alors coupé le disjoncteur mais le compteur [Linky] a carrément pris feu au bout de deux minutes. » Le Parisien précise que « La famille a juste eu le temps de sortir de chez elle avant que le garage ne s'embrase. A l'arrivée des pompiers, les flammes gagnaient déjà leur cuisine. »

Le 14 novembre, ainsi que relaté par La Nouvelle République, un habitant explique que « Le compteur Linky s'est consumé, sans flamme. Heureusement que tout était fermé, qu'il n'y avait pas d'air qui circulait, sinon tout aurait brûlé ».

Le 13 avril, comme relaté par La Marseillaise, un Linky a pris feu dans une cave.

Il ne s'agit là que de quelques exemples qui ont pu être traités par la presse, mais d'innombrables autres cas sont relatés sur les réseaux sociaux, preuves à l'appui .

Hélas, Enedis et les pouvoirs publics se réfugient dans le déni, le distributeur étant même accusé par plusieurs victimes de venir au plus vite dès qu'un incendie de Linky est signalé afin de faire disparaître toutes les preuves et de prétendre, ensuite, que l'incendie provenait d'une autre cause.

Nous avons posé depuis plusieurs mois la question « Faut-il attendre un mort avant que les autorités réagissent enfin ? ». Désormais, la question est « Au bout de combien de morts le programme Linky sera-t-il enfin stoppé ? »

Il est en tout cas avéré que, contrairement à ce qu'on a bien voulu nous faire croire, le Président de la République, son gouvernement et sa majorité ont au moins autant de mépris pour la population que leurs prédécesseurs, comme ils le démontrent en continuant à vouloir imposer les compteurs Linky à des millions de citoyens qui n'en veulent pas.

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>